



# Financement des formations AX Consulting

## Des solutions adaptées à chaque situation professionnelle

Chez **AX Consulting**, nous accompagnons les entreprises, les salariés, les indépendants et les demandeurs d'emploi dans le financement de leurs **formations en prévention des risques, sécurité incendie réglementaire et conformité Code du travail**.

Nos formations sont dispensées par un **organisme de formation certifié Qualiopi**, condition indispensable pour bénéficier de financements publics ou mutualisés.

---

## Quelles formations peuvent être financées chez AX Consulting ?

Les dispositifs de financement concernent **exclusivement les formations que nous dispensons**, notamment :

- Prévention des risques en entreprise
  - Document Unique (DUERP)
  - Risques psychosociaux (RPS)
  - Plan de prévention – entreprises extérieures
  - Référent Handicap
  - Référent Harcèlement
  - Élus du CSE (santé, sécurité et conditions de travail)
  - Initiation et mise à jour en réglementation incendie (ERP / IGH – arrêté du 25 juin 1980, arrêté du 30 décembre 2011)
  - Répondre efficacement à un appel d'offres
  - Concevoir une notice de sécurité et d'accessibilité
  - **FHE – Conduire une action de formation en prévention des risques électriques**  
« Formateur en habilitation électrique »  
*Certification inscrite au Répertoire Spécifique – France Compétences (RS n°6723)*
- 

## Vous êtes demandeur d'emploi

Selon votre situation, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**

AX CONSULTING –

Siège social : Lieu-dit le Buot - 72400 CHERRE-AU

Agence IDF – 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

Tél. : 09.87.44.58.95 – [accueil@ax-consulting-bet.com](mailto:accueil@ax-consulting-bet.com) - [www.ax-consulting.net](http://www.ax-consulting.net)

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 101000 € - RCS DE LE MANS 752 347 385 - APE : 7112B - N° TVA intracommunautaire FR 92752347385 - NDA 52720250572



- **Aide Individuelle à la Formation (AIF – France Travail)**
- **Financements Région / collectivités**
- **AGEFIPH** (pour les personnes en situation de handicap)

⇒ Le montage du dossier se fait en lien avec votre conseiller France Travail ou l'organisme financeur concerné.

---

## **Vous êtes salarié (CDI, CDD, intérimaire)**

Vous pouvez mobiliser :

- **Votre CPF** (selon l'éligibilité de la formation)
- **Un financement via votre OPCO**
- **Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)**, selon votre situation

Ces dispositifs permettent de financer tout ou partie de la formation, avec parfois un **maintien de la rémunération**.

---

## **Vous êtes une entreprise ou un employeur**

Les formations AX Consulting peuvent être prises en charge :

- Dans le cadre du **plan de développement des compétences**
- Via votre **OPCO**
- Dans le cadre des **obligations réglementaires du Code du travail** (CSE, DUERP, RPS, référents, prévention)

Nous vous accompagnons dans la **constitution du dossier**, la justification réglementaire et la mise en conformité.

---

## **Vous êtes indépendant, dirigeant ou auto-entrepreneur**

Selon votre statut, vous pouvez solliciter :

- ⇒ **FIF-PL** (professions libérales)
- ⇒ **AGEFICE** (dirigeants non-salariés)



⇒ Les demandes de prise en charge doivent être déposées **avant le début de la formation.**

---

## Aucun financement mobilisable ?

AX Consulting propose également des **solutions de financement direct**, avec la possibilité de **paiement échelonné** selon les modalités en vigueur.

---

## Un accompagnement personnalisé

Chaque situation étant différente, **nous privilégions un échange direct** afin de vous orienter vers la solution de financement la plus adaptée à votre projet professionnel et à vos obligations réglementaires.

⇒ **Contactez-nous** pour étudier votre situation :

- 09.87.44.58.95
  - Réservation et inscriptions en ligne :  
<https://www.ax-consulting.net/notre-espace-formations/espace-de-commandes>
- 

## AX Consulting

### Bureau d'études techniques & organisme de formation

Prévention des risques – Sécurité incendie – Conformité réglementaire

Organisme certifié **Qualiopi**



### AX CONSULTING –

Siège social : Lieu-dit le Buot - 72400 CHERRE-AU

Agence IDF – 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

Tél. : 09.87.44.58.95 – [accueil@ax-consulting-bet.com](mailto:accueil@ax-consulting-bet.com) - [www.ax-consulting.net](https://www.ax-consulting.net)

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 101000 € - RCS DE LE MANS 752 347 385 - APE : 7112B - N° TVA intracommunautaire FR 92752347385 - NDA 52720250572